

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/05/2015

L'an deux mil quinze, le vingt-six du mois de mai, à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de MARSAC, sous la présidence de Mme DE BASQUIAT, Maire.

Date de la convocation : 19 Mai 2015.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

PRESENTS : De BASQUIAT Marie-Jeanne, DUCLOUX Louis, DUMAS Daniel, PATEYRON Guy, VALADEAU Jean-François, CERBELOT Valentine, GIRARD Josette, JANOUEIX Géraldine, BOUCHER Marie-Claire, MALABRE Christian, MOREAU Christian, PAGNARD Alain, NOËL Jean-Louis, MERIGAUD Michel et DENIS Monique

ABSENT : NEANT

SECRETAIRE DE SEANCE : BOUCHER Marie-Claire

I/ REAMENAGEMENT PRET N° 59383 :

Le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de renégociation de l'emprunt contracté en 2008 auprès du Crédit Agricole Centre France concernant la rénovation d'un logement dans l'ancienne gare.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de réaménager auprès du Crédit Agricole Centre France et à compter du 01/08/2015, le prêt suivant :
 - N° 59383 = 23 333,36 € au taux de 3,35 % à la place de 4,91 %, soit une économie de 1 356,01 € (frais de réaménagement déduits).

II/ REAMENAGEMENT PRETS CONSTRUCTION QUATRE PAVILLONS :

Le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de renégociation des emprunts contractés en 2005 auprès du Crédit Agricole Centre France concernant la construction de quatre pavillons au lotissement des Quatre Vents.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de réaménager auprès du Crédit Agricole Centre France et à compter du 01/08/2015, les 4 prêts au taux de 3,70 % à la place de 5,53 %, et avec une réduction de la durée de 12 mois comme suit :
 - N° 999629819 = 41 727,04 €
 - N° 999629821 = 41 821,54 €
 - N° 999629824 = 41 850,59 €
 - N° 999629826 = 41 660,20 €
- Soit une économie globale de 20 022,98 €.

III/ REAMENAGEMENT PRET N° 59376 :

Le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de renégociation des emprunts contractés en 2008 auprès du Crédit Agricole Centre France concernant les travaux d'assainissement de la Rue des Eaux Vives.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de réaménager auprès du Crédit Agricole Centre France et à compter du 01/08/2015, le prêt suivant :
 - N° 59376 = 23 333,36 € au taux de 3,35 % à la place de 4,91 %, soit une économie de 1 356,01 € (frais de réaménagement déduits).